

**SAINT BAUDILLE DE LA TOUR**  
38118 St Baudille de la Tour

**Conseil Municipal du 19 octobre 2017**

Ouverture de la séance à 20 h 35

**Appel nominatif des conseillers**

**Etaient présents :**

Denis THOLLON - Christophe BEAUD – Lydie BERGER-BY - Martial BONNAVENT – Yvette DEPIERRE – Madeleine GENOT – Bernard LIONNET - Valérie MAYET – Laurent MURILLON - Jennifer MOLY – Laurent RHONE – Frédéric ROSTAING

Absent excusé : Julien MALLAND

**Secrétaire de séance : Madeleine GENOT**

**1 – APROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 septembre 2017**

**Approuvé à l'unanimité**

**2 – DEMANDE de SUBVENTION AUPRES du CONSEIL DEPARTEMENTAL (pour le projet école)**

Monsieur le maire expose que les dossiers de subvention auprès du Département de l'Isère doivent être déposés avant le 31 octobre de chaque année. Cette demande reste valable deux ans. Le taux est de 40%.

C'est pourquoi, la commission travaux propose de déposer un dossier de demande de subvention concernant le projet de rénovation et d'extension de l'école ainsi que d'une salle multi activités.

Un avant-projet a été réalisé et chiffré. Celui-ci évoluera au cours de l'année 2018 afin d'exécuter les travaux en 2019. Ce projet pourra être réalisé dans sa totalité ou partiellement selon l'évolution des finances publiques et de la venue des enfants de maternelle.

Budget estimé : 1 150 000€

Monsieur le maire demande l'autorisation au conseil municipal de déposer ce dossier de subvention.

**Voté à l'unanimité des présents**

**3 – SUBVENTION ASSOCIATION**

L'EMVA (Ecole de Musique du Val d'Amby) a sollicité un soutien financier. La commission association propose une subvention de 500€.

**Voté à l'unanimité**

**4 – ABRIBUS DE SURBAIX**

Le Département de l'Isère va bientôt commencer les travaux d'aménagement de l'arrêt de car de Surbaix. L'abribus étant hors d'usage, il convient de le changer. Une demande de subvention à hauteur de 3000€ a été votée lors du conseil municipal précédent et le dossier déposé auprès du Département de l'Isère.

L'abribus de Surbaix ayant été vandalisé à plusieurs reprises, la commission travaux a recherché des solutions alliant solidité et esthétique. Par conséquent les abribus

standards en bois ou en verre ont été éliminés. C'est pourquoi, il est proposé d'installer une construction en pierre massive inspirée des chapits de nos anciens.

M. le maire précise qu'il n'y a qu'une seule offre parce qu'il n'en a pas trouvé d'autres !

Fabrication : Carrière du Bugey : 4 091,60 € HT

Pose : EURL Arena Stéphane : 2 211 € HT

**Voté à l'unanimité des présents**

## **5 - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (projet ferme des Dames)**

Le montant des travaux engagés lors du conseil municipal du mois d'août est en dessous du budget prévu. Ceux-ci sont subventionnés à hauteur de 60% par la Région et le Département. C'est pourquoi, il est proposé de réaliser les parties cuisine et sanitaires de la salle de réception.

Montant des travaux : 25 000 HT

**Vote : 1 abstention – 11 pour – contre : 0**

## **6 - ELECTION DES DELEGUES AU SIEPC**

Suite à la démission de Monsieur Gilbert Poex, il convient de nommer de nouveaux délégués au SIEPC.

Titulaires : Bonnavent Martial, Lionnet Bernard et Rhône Laurent.

Suppléants : Malland Julien, Rostaing Frédéric et Thollon Denis.

**Voté à l'unanimité des présents**

## **7 - ELECTION DES DELEGUES AU SIRP**

Suite à la nomination de Laurent Rhône comme délégué auprès du SIEPC, il est proposé de modifier les délégués au SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Parmilieu, Charette et Saint Baudille de la Tour).

Mayet Valérie, Moly Jennifer et Genot Madeleine.

**Voté à l'unanimité des présents**

## **8 - QUESTIONS DIVERSES :**

Décision modificative n°6 (Reversement d'indus, sur taxe d'urbanisme antérieurs à 2015) 80€ pris sur le compte 020 et crédité au compte 10226 (section d'investissement)

**Voté à l'unanimité des présents**

Approbation du rapport de la CLECT.

Conformément au modèle de délibération en annexe.

**Voté à l'unanimité des présents**

## Questions des administrés

1 Qu'est-il prévu dans le projet école ?

Le conseil municipal explique que la couverture de l'école est morte, l'isolation est absente, les appartements devenus dangereux et l'accès PMR quasiment inexistant. Il est donc envisagé une rénovation de l'école et (en fonction de la remontée éventuelle de nos maternelles) un module pour les classes maternelles et rénovation de la cantine.

2 La voirie est dans un état lamentable que pensez-vous faire ?

En 2014, la voirie était en partie portée par la Communauté de Communes. Fin 2015, le conseil municipal a obtenu son retrait quasi-total de cette compétence. En 2018, suite à la fusion, la CCBD va enfin restituer l'enveloppe budgétaire que la commune avait versée.

Par conséquent, à partir de 2018 la commune consacrera un budget annuel d'environ 25000€/an pour la rénovation du réseau. Il est précisé que l'équipe actuelle ne peut pas rattraper l'absence d'investissement de plusieurs décennies sur le réseau.

3 Les convocations du conseil ne figurent pas sur le site de la mairie.

M. le maire fera remonter l'information au secrétariat de mairie.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à.21h35**